



Office de la Propriété

Intellectuelle  
du Canada

Un organisme  
d'Industrie Canada

Canadian  
Intellectual Property  
Office

An agency of  
Industry Canada

CA 2507463 C 2010/02/23

(11)(21) **2 507 463**

(12) **BREVET CANADIEN  
CANADIAN PATENT**

(13) **C**

(86) Date de dépôt PCT/PCT Filing Date: 2003/12/01  
(87) Date publication PCT/PCT Publication Date: 2004/06/17  
(45) Date de délivrance/Issue Date: 2010/02/23  
(85) Entrée phase nationale/National Entry: 2005/05/27  
(86) N° demande PCT/PCT Application No.: FR 2003/003544  
(87) N° publication PCT/PCT Publication No.: 2004/050383  
(30) Priorité/Priority: 2002/11/29 (FR02/15044)

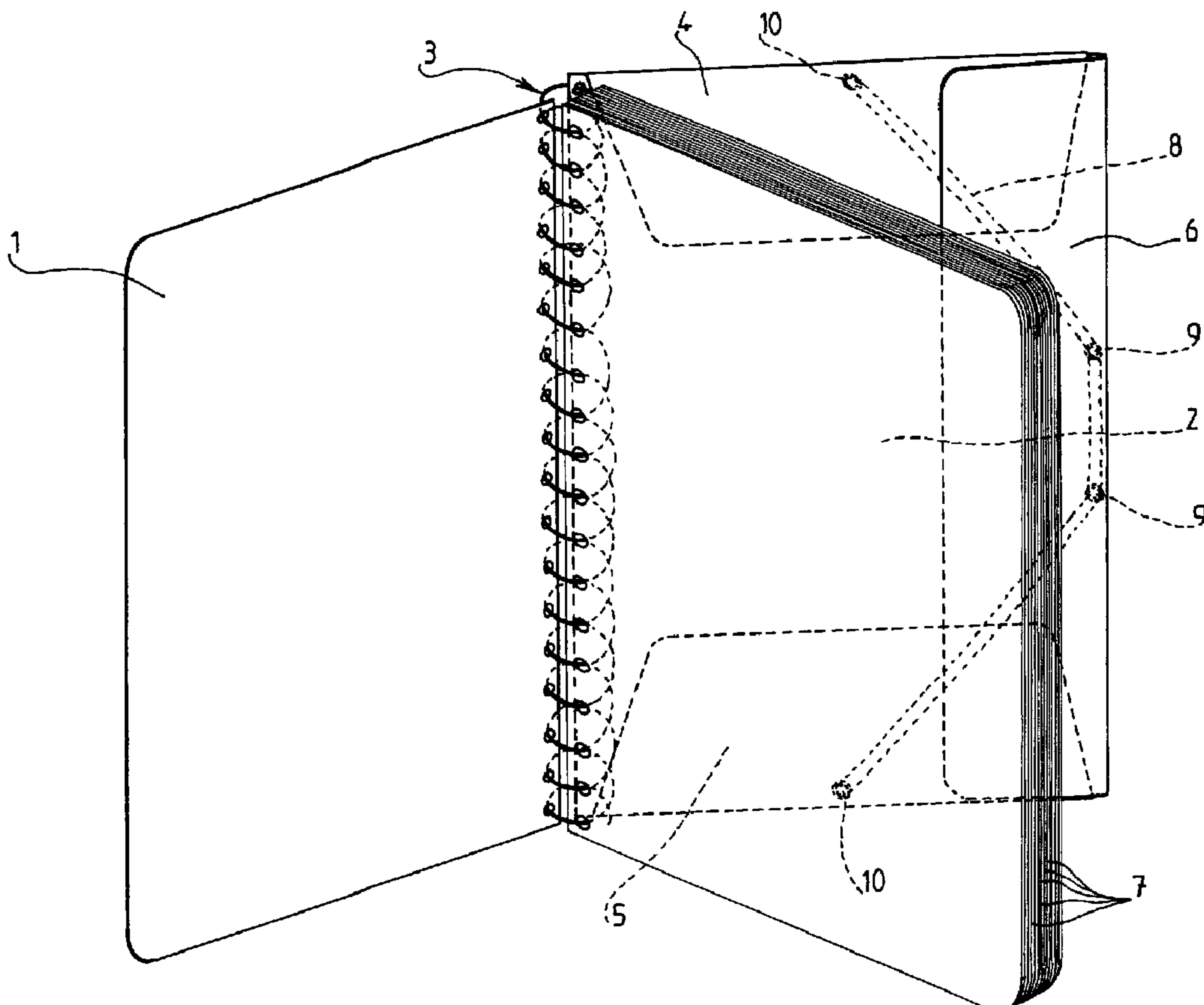
(51) Cl.Int./Int.Cl. *B42F 7/04* (2006.01),  
*B42B 5/12* (2006.01)

(72) Inventeur/Inventor:  
GIRARD, CHRISTOPHE PIERRE ANTOINE MARIE, FR

(73) Propriétaire/Owner:  
PAPETERIES HAMELIN, FR

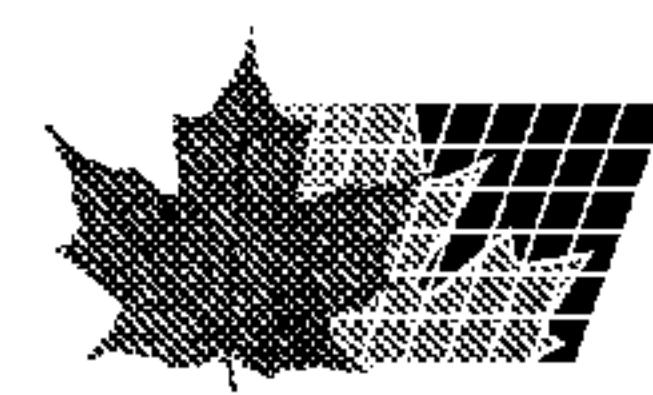
(74) Agent: MCFADDEN, FINCHAM

(54) Titre : CHEMISE DE CLASSEMENT A AU MOINS DEUX RABATS POUR DOCUMENTS  
(54) Title: DOCUMENT FOLDER HAVING AT LEAST TWO FLAPS



(57) Abrégé/Abstract:

La présente invention concerne une chemise de classement à au moins deux rabats pour documents. La chemise est caractérisée en ce que les documents sont constitués par des pages de cahier reliées de façon imperdable à la reliure (3) des deux feuillets (1,



**(57) Abrégé(suite)/Abstract(continued):**

2) pour permettre le rangement des pages par rabattement de celles-ci successivement les unes au-dessus des autres sur le feuillet (2) et sous les rabats (4-6) rabattus vers le feuillet (2). L'invention trouve application dans le domaine de la papeterie.

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION  
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété  
Intellectuelle  
Bureau international



(43) Date de la publication internationale  
17 juin 2004 (17.06.2004)

PCT

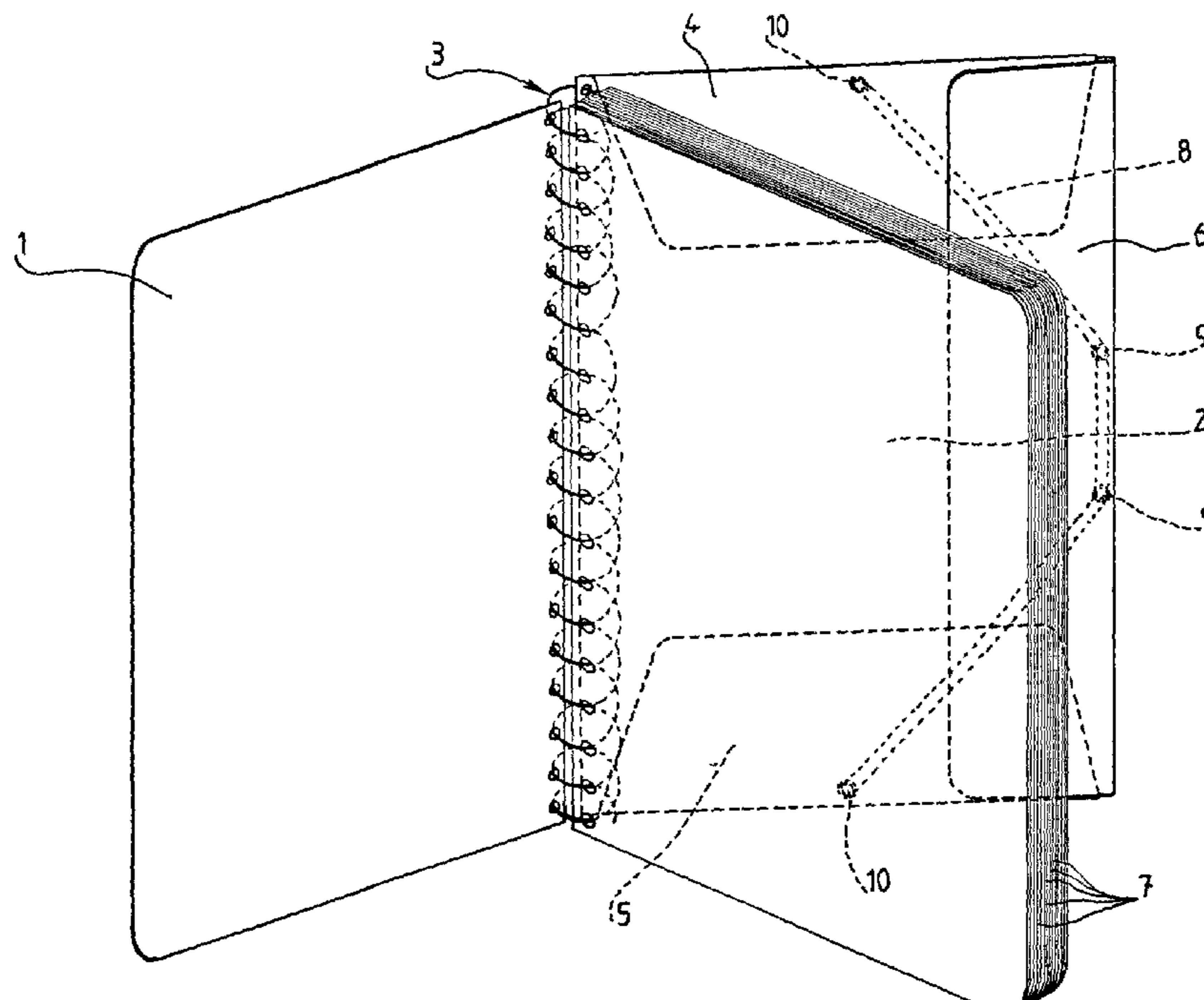
(10) Numéro de publication internationale  
WO 2004/050383 A1

- (51) Classification internationale des brevets<sup>7</sup> : B42F 7/04, B42B 5/12
- (21) Numéro de la demande internationale : PCT/FR2003/003544
- (22) Date de dépôt international : 1 décembre 2003 (01.12.2003)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité : 02/15044 29 novembre 2002 (29.11.2002) FR
- (71) Déposant (*pour tous les États désignés sauf US*) : PAPETERIES HAMELIN [FR/FR]; Route de Lion, FR-14000 Caen (FR).
- (72) Inventeur; et
- (75) Inventeur/Déposant (*pour US seulement*) : GIRARD, Christophe, Pierre, Antoine, Marie [FR/FR]; 3, rue de Flandre, FR-14440 Douvres-La-Delivrande (FR).
- (74) Mandataire : THINAT, Michel; Cabinet Weinstein, 56A, rue du Faubourg Saint Honoré, F-75008 Paris (FR).
- (81) États désignés (*national*) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SY, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.
- (84) États désignés (*régional*) : brevet ARIPO (BW, GH, GM, KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), brevet

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: DOCUMENT FOLDER HAVING AT LEAST TWO FLAPS

(54) Titre : CHEMISE DE CLASSEMENT A AU MOINS DEUX RABATS POUR DOCUMENTS.



(57) Abstract: The invention concerns a document folder having at least two flaps. The folder is characterized in that the documents consist of note book pages securely linked to the binding (3) of two sheets (1, 2) to enable the pages to be stored by folding the latter successively one on top of the other on the sheet (2) and beneath the flaps (4-6) folded down towards the sheet (2). The invention is applicable in the field of stationery.

[Suite sur la page suivante]

WO 2004/050383 A1



eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HU, IE, IT, LU, MC, NL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

— avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si des modifications sont reçues

**Publiée :**

— avec rapport de recherche internationale

*En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.*

---

**(57) Abrégé :** La présente invention concerne une chemise de classement à au moins deux rabats pour documents. La chemise est caractérisée en ce que les documents sont constitués par des pages de cahier reliées de façon imperméable à la reliure (3) des deux feuillets (1, 2) pour permettre le rangement des pages par rabattement de celles-ci successivement les unes au-dessus des autres sur le feuillet (2) et sous les rabats (4-6) rabattus vers le feuillet (2). L'invention trouve application dans le domaine de la papeterie.

"Chemise de classement à au moins deux rabats pour documents".

5 La présente invention concerne une chemise de classement à au moins deux rabats pour documents.

On connaît une telle chemise comprenant une couverture formée de deux feuillets antérieur et postérieur assemblés l'un à l'autre par une reliure 10 généralement constituée par une zone de pliage, le feuillet postérieur comportant au moins deux rabats situés respectivement le long de l'un des bords inférieur ou supérieur et de son bord droit ou latéral. Les rabats sont rabattables vers l'intérieur du feuillet postérieur 15 pour ranger les documents se trouvant dans la chemise.

L'inconvénient d'une telle chemise est que les documents généralement sous forme de feuilles de papier sont souvent classés de façon désordonnée et certains de ces documents peuvent être égarés lors de leur 20 manipulation.

La présente invention a pour but d'éliminer l'inconvénient ci-dessus des chemises de classement connues en proposant une chemise de classement à au moins deux rabats pour documents, comprenant une couverture 25 formée de deux feuillets antérieur et postérieur assemblés l'un à l'autre par une reliure, l'un des feuillets comportant un rabat le long d'au moins l'un de ses bords inférieur et supérieur et un autre rabat le long de son bord latéral, rabattables vers l'intérieur du 30 feuillet pour ranger les documents se trouvant dans la chemise, et qui est caractérisée en ce que les documents sont constitués par des pages de cahier reliées de façon imperdable à la reliure des deux feuillets pour permettre le rangement des pages par rabattement de celles-ci 35 successivement les unes au-dessus des autres sur le feuillet et sous les rabats rabattus vers ce feuillet.

De préférence, le feuillet comportant les rabats est le feuillet postérieur.

Avantageusement, la reliure est du type à spirales permettant aux pages de cahier d'être rangées à plat sur 5 le feuillet à rabats.

La chemise peut être fermée par au moins un moyen de fermeture constitué par un élastique fixé au feuillet antérieur ou postérieur par des rivets ou analogues en coulissant relativement à celui-ci par des œilllets et 10 pouvant se rabattre sur au moins l'un des deux coins du feuillet opposé ou d'un seul tenant sur ce feuillet parallèlement à la reliure.

Le feuillet antérieur ou postérieur comporte trois rabats le long respectivement des bords inférieur et 15 supérieur et du bord latéral du feuillet.

L'invention sera mieux comprise, et d'autres buts, caractéristiques, détails et avantages de celle-ci apparaîtront plus clairement dans la description explicative qui va suivre faite en référence aux dessins 20 annexés donnés uniquement à titre d'exemple illustrant un mode de réalisation de l'invention et dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective d'une chemise de classement de l'invention en position d'ouverture ;

25 - la figure 2 est une vue en perspective de la chemise de la figure 1 à une autre position d'ouverture ;

- la figure 3 est une vue en perspective représentant la chemise fermée.

En se reportant aux figures, la chemise de 30 classement comprend une couverture formée d'un feuillet antérieur et d'un feuillet postérieur 2 relié au feuillet antérieur 1 par une reliure 3.

Le feuillet postérieur 2 comporte trois rabats 4, 5, 6 respectivement le long de ses bords supérieur, 35 inférieur et droit ou latéral et pouvant être rabattus vers l'intérieur du feuillet 2 de façon à recevoir et

ranger les documents 7 dans le logement défini par le feuillet 2 et ses rabats 4 à 6.

La chemise peut être fermée par un moyen de fermeture constitué dans le cas présent par une bande 5 d'élastique 8 montée coulissante sur la face dorsale du feuillet postérieur 2 par deux œillets 9 et fixée à ses extrémités au feuillet postérieur 2 par deux rivets 10 ou tout autre moyen de blocage ou de fixation de façon à fermer le feuillet antérieur 1 en position rabattue sur 10 les rabats 4 à 6 en engageant l'élastique sur les deux coins de la chemise sur le feuillet antérieur. Ainsi, pour des élastiques se rabattant parallèlement au rabat 6, le blocage s'effectuera par un ergot métallique anti-retour, connu en soi. Bien entendu, la bande élastique de 15 fermeture 8 peut être fixée et montée coulissante de la même manière au feuillet antérieur 1 pour fermer la chemise en rabattant la bande élastique sur les coins opposés la face dorsale du feuillet 2. La bande élastique peut également être fixée à l'un ou l'autre des feuillets 20 1, 2 pour fermer la chemise en rabattant la bande sur le feuillet correspondant suivant une direction sensiblement parallèle à la reliure.

Selon l'invention, les documents 7 sont constitués par des pages de cahier reliées de façon imperdable à la 25 reliure 3 des deux feuillets 1, 2 pour permettre le rangement des pages 7 par rabattement de celles-ci successivement les unes au-dessus des autres dans le logement défini par le feuillet 2 et les rabats 4 à 6 rabattus au-dessus de celui-ci.

30 De préférence, la reliure est formée par des spirales assemblant ensemble les feuillets 1, 2 et les documents 7 au travers de perforations correspondantes de façon que chaque feuille de cahier 7 puisse être rangée dans la chemise en étant parfaitement à plat sur le 35 feuillet 2. Par spirales, il ne s'agit pas forcément d'un simple fil en spirale, mais également d'un double fil dans chaque perforation des feuilles.

Ainsi, l'utilisateur peut ranger de façon ordonnée et sans les égarer les différentes feuilles de cahier 7 dans la chemise. En outre, il lui est possible de diviser en deux parties les documents 7 en rangeant ceux d'une 5 première partie dans le logement entre feuillet 2 et rabats 4 à 6 et disposant la partie supérieure des documents restants au-dessus des rabats 4 à 6 et fermant ensuite la chemise, constituant en quelque sorte une indexation. Ceci peut être utile pour permettre à un 10 utilisateur de reprendre ultérieurement un travail à l'endroit où il avait été laissé.

Les feuillets 1, 2 et les rabats 4 à 6 peuvent être réalisés en tout matériau approprié, tel que papier cartonné, matière plastique translucide ou non et de 15 toute couleur appropriée.

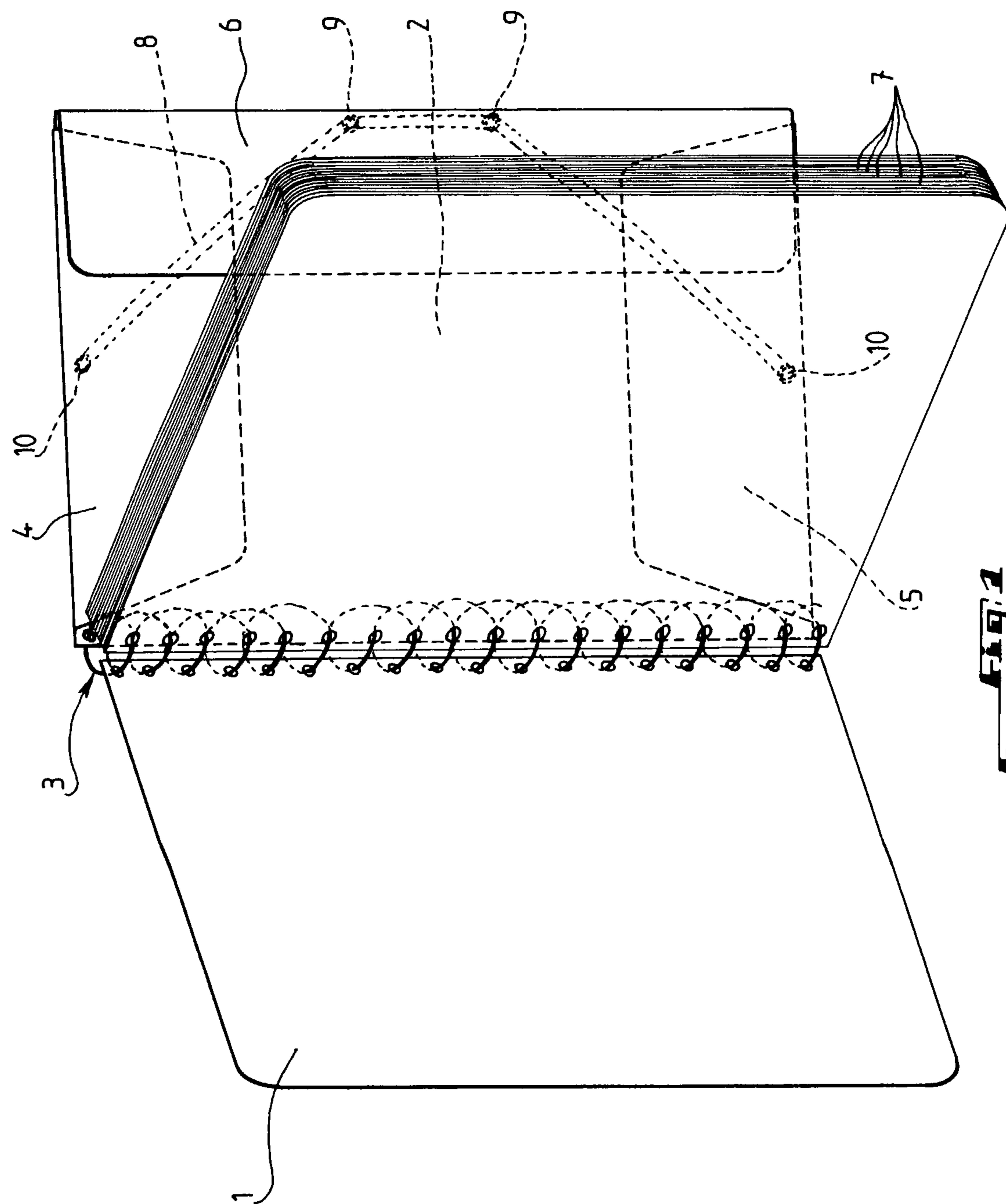
En outre, les rabats 4 à 6, au lieu de faire partie du feuillet postérieur 2, peuvent être formés respectivement le long des bords supérieur et inférieur et du bord droit ou latéral du feuillet antérieur 1 sans 20 sortir du cadre de la présente invention.

La chemise peut comporter seulement deux rabats, un rabat présent le long du bord inférieur du feuillet antérieur 1 ou du feuillet postérieur 2 et un rabat le long du bord latéral de ce feuillet. Avantageusement, il 25 est possible de loger dans la couverture à rabats des documents libres, c'est-à-dire non liés à la reliure, et des accessoires tels que des stylos, une calculatrice ou autres.

**Revendications**

1. Chemise de classement à au moins deux rabats pour documents, comprenant une couverture formée de deux feuillets antérieur et postérieur assemblés l'un à l'autre par une reliure, l'un des feuillets comportant un rabat le long l'au moins l'un de ses bords inférieur et supérieur et un autre rabat le long de son bord latéral, rabattables vers l'intérieur du feuillet pour permettre le rangement des documents se trouvant dans la chemise, caractérisée en ce que les documents sont constitués par des pages de cahier reliées de façon imperdable à la reliure des deux feuillets agencée pour permettre le rangement à plat des documents par rabattement de ceux-ci successivement les uns au-dessus des autres sur le feuillet en étant toujours reliés à la reliure, et sous les rabats rabattus vers ce feuillet sur les documents.
2. Chemise de classement selon la revendication 1, caractérisée en ce que le feuillet comportant les rabats est le feuillet postérieur.
3. Chemise de classement selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce que la reliure est du type à spirales permettant aux pages de cahier d'être rangées à plat sur le feuillet à rabats.
4. Chemise de classement selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisée en ce qu'elle peut être fermée par au moins un moyen de fermeture constitué par un élastique fixé au feuillet antérieur ou postérieur par des rivets ou analogues en coulissant relativement à celui-ci par des œillets, et pouvant se rabattre sur au moins l'un des deux coins du feuillet opposé ou d'un seul tenant sur ce feuillet parallèlement à la reliure.
5. Chemise de classement selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisée en ce que le feuillet antérieur ou postérieur comprend trois rabats le long respectivement des bords inférieur et supérieur et bord latéral du feuillet.

6. Chemise de classement selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisée en ce que les documents peuvent être divisés en deux parties en rangement ceux d'une première partie dans le logement défini entre le feuillett et les rabats et disposant les documents restants au-dessus des rabats qui constituent un moyen d'indexation.

$\frac{1}{3}$ 

2/3

